

Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 13 (1905)

Heft: 49

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VARIÉTÉS.

I. — Eine Reminiszenz an den Kardinal Fürsterzbischof Fürstenberg von Olmütz.

Fünfzig Jahre sind verflossen, seit Landgraf Friedrich Egon von Fürstenberg den erzbischöflichen Stuhl von Olmütz bestieg. Ich sah die schöne, imponierende Erscheinung des Erzbischofs oft in dem dem Publikum offenstehenden fürsterzbischöflichen Schlossgarten zu Kremsier. Ungezwungen bewegte sich der Erzbischof unter den Besuchern des Gartens und erwiderte leutselig die Grüsse der Vorübergehenden. Er war aber nicht in der Masse beliebt wie sein unmittelbarer Vorgänger, Freiherr v. Somerau-Beeckh. Diesem rühmte die Bevölkerung nach, dass er seinem Wahlspruch „virtute clarescunt“ gemäss sich betätigte, mild, gütig und wohlthätig. Namentlich in Kremsier, der schönen Sommerresidenz der Olmützer Erzbischöfe, sind die Spuren seines Wohlthätigkeitssinnes noch heute überall sichtbar. Als er in der Osterwoche des Jahres 1853 die Augen schloss, da fragte man sich bange: Wer wird sein Nachfolger sein? Domkapitel und Volk hätten am liebsten den Grafen von Schaffgotsch auf dem Stuhle von Olmütz gesehen. Allein bei dem Grafen Leo Thun war es anders beschlossen. Dieser war damals Minister des Kultus und Unterrichts und ein williges Werkzeug der kirchlichen Reaktion. Ihm passte offenbar der Landgraf v. Fürstenberg besser in seine Reaktionspläne als der massvolle Schaffgotsch. Und die Fäden, die er von Wien bis Olmütz spann, hatten „umstrickende“ Gewalt. Landgraf Fürstenberg wurde Erzbischof.

Der neue Herr trat scharf und schneidig auf. Er verhängte Exkommunikationen bei Übertritten zum Protestantismus, verweigerte Nichtkatholiken die Beerdigung auf den Friedhöfen, begünstigte die Feudalklerikalen, und da sich diesen die tsche-

chische Partei anschloss, unterstützte er auch die tschechische Propaganda, namentlich in der Errichtung nationaler Schulen. Im Abgeordnetenhaus wurden so scharfe Klagen und Beschwerden gegen den Erzbischof erhoben, dass Staatsminister *v. Schmerling* sich veranlasst sah, ihm Vorstellungen zu machen. Doch Fürstenberg wies jede Einmischung „in seine kirchliche Wirkungssphäre“ ab mit der stolzen Erklärung, „er kenne genau das Wort: Gebt dem Cäsar, was des Cäsars ist“¹⁾. Ein eigentümliches Wort im Munde des bischöflichen Eiferers. Schmerling hat alle Massnahmen, die zum Konkordat führten, und dieses selbst eine „Verstümmelung der Staatsgewalt“ genannt. Zu dieser Verstümmelung hat dem Konkordats-Grafen Leo Thun auch Fürstenberg die Hand geboten. Hat er dem Cäsar gegeben, was des Cäsars ist?

Die am 25. Mai 1868 über die Ehe, über die Schule und über die interkonfessionellen Verhältnisse erlassenen Gesetze veranlassten den Erzbischof Fürstenberg, seinen Klerus „darüber zu belehren, wie er sowohl in Ehesachen wie betreffs des sogenannten interkonfessionellen Gesetzes in Zukunft vorzugehen hat“²⁾. Die von ihm erlassenen „Instruktionen“ decken sich durchaus mit den Verfügungen der übrigen österreichischen Bischöfe, des Fürsterzbischofs von Wien, der Bischöfe von Linz und St. Pölten, des Fürsterzbischofs von Salzburg, der Fürstbischöfe von Seckau, Gurk und Lavant, der Fürstbischöfe von Brixen und Trient, des Fürsterzbischofs von Görz, des Bischofs von Laibach, des Fürsterzbischofs von Prag, der Bischöfe von Königgrätz, Budweis, Leitmeritz und Brünn, sowie auch des Fürstbischofs von Breslau. Wie weit die Animosität des Olmützer Erzbischofs gegen den Staat ging, beweist der Umstand, dass er einige Güter des Erzbistums zu einem Fonds stiftete, aus welchem bedürftigere katholische Seelsorger Aufbesserungen erhalten sollten, damit sie nicht gezwungen seien, vom Staate Unterstützungen annehmen zu müssen.

Aber allgemach wurde Fürstenberg *fügsamer und milder*. Mit dem Staate fand er einen *modus vivendi*, und auch den Deutschen wurde er gerechter. Nicht ohne Einfluss auf diese Umwandlung mag Graf Belrupt gewesen sein.

¹⁾ «Neue Freie Presse», August 1892.

²⁾ Hirtenbrief vom 10. Juni 1868.

Da kam das *vatikanische Konzil*. Über Fürstenbergs Gesinnung und Stellung auf dem Konzil berichtet *Friedrich*¹⁾. Danach war Fürstenbergs Meinung, dass kein neues Dekret zu erlassen, kein neues Joch des Glaubens aufzuerlegen sei. Er gab der Befürchtung Ausdruck, dass durch Einführung des neugemachten Dogmas sehr viele Gläubige in Mähren nicht nur das grösste Ärgernis nehmen, sondern offen Schiffbruch an ihrem Glauben leiden werden. Ja, er besorgte, dass der in Böhmen und Mähren noch nicht erloschene Hussitismus wieder neu aufleben könnte. So stand er denn zur Minorität, stimmte und unterschrieb mit ihr. Und dann — unterwarf er sich gleich den andern und verkündete das gefürchtete Dogma.

Auch der preussische *Kulturkampf* ging an Fürstenberg nicht still vorbei. Da sich die Olmützer Erzdiözese auch auf preussisches Gebiet erstreckt, so wurde der Erzbischof von Olmütz auch in den Kulturkampf hineingezogen. Darüber gibt *d'Elvert*²⁾ einige interessante Notizen. Weil Fürstenberg den Maigesetzen den Gehorsam verweigerte, wurde er zu Geldstrafen verurteilt, welche sich schliesslich auf 30,000 Mk. beliefen. Die österreichischen Behörden verweigerten die Eintreibung der Summe, weshalb die preussische Regierung einen Steckbrief gegen den Erzbischof erliess. Infolgedessen wagte Fürstenberg nicht, den preussischen Boden zu betreten. Wohl aber traf er durch eine Reihe von Jahren während des Sommers in Gastein mit Kaiser Wilhelm zusammen, der den Erzbischof und dessen Schwester, die Markgräfin Irma Pallavicini, öfter zur Tafel zog. Im vorletzten Jahre seines Lebens wurde Kaiser Wilhelm auf die Kontumazialverurteilung des Erzbischofs aufmerksam gemacht, was jedoch den greisen Kaiser nicht hinderte, sobald er wieder nach Gastein kam, seinen alljährlichen Kurgenossen freundlichst zu begrüßen und zur Tafel zu laden. Bei einer solchen Gelegenheit sagte der Kaiser launig zum Erzbischof: „Wissen Sie, Eminenz (Fürstenberg ist 1879 Kardinal geworden), dass, wenn wir auf preussischem Boden wären, man uns beide packen möchte; Sie, Eminenz, weil die Gerichtshöfe an Sie noch eine Geldforderung stellen und Sie steckbrieflich verfolgen, und mich, weil ich einen gerichtlich Ver-

¹⁾ Documenta II, 218.

²⁾ Zur Geschichte des Erzbistums Olmütz. Schriften der histor.-statist. Sektion. Brünn 1895.

folgten in mein Haus aufgenommen und bewirtet habe.“ Der Kardinal lächelte etwas verlegen. Der Kaiser aber meinte: „Das allerbeste wäre, wenn Ew. Eminenz um Passierung der von Ihnen geforderten Summe einkommen möchten; ich werde jedenfalls das Gesuch beim Ministerium kräftig unterstützen.“ Und so geschah es. Nach wenigen Monaten erhielt der Olmützer Erzbischof den amtlichen Bescheid, dass die gegen ihn gefällten Strafmandate zurückgenommen seien und er ungehindert den preussischen Anteil seiner Diözese visitieren dürfe.

Gedenken müssen wir in dieser Reminiszenz der *Cyrillo-Methodeischen Bewegung in Mähren*. Wir haben schon öfter in der „Revue“ auf dieselbe hingewiesen¹⁾. Die Bewegung hatte begeisterte und beredte Führer und ein trefflich geleitetes Organ in dem in Kremsier erscheinenden „Velehrad“. Allein der Klerus stand ihr fremd gegenüber, voran die Bischöfe. Oft und viel klagten die Führer und Freunde der Bewegung über die „neuen Wichinge“. Deren Vorgehen war ein planmässiges und zielbewusstes. Dem Sehnen des Volkes kamen sie entgegen, indem sie die Slavenapostel auf den Schild hoben und über alles Mass feierten. Sogar in der Agende der mährischen Kirchenprovinz wird auf sie Bedacht genommen. Darauf weist die Stelle im „Vorwort“ zur Agende hin, welches von Fürsterzbischof Fürstenberg von Olmütz und von Bischof Nöttig von Brünn verfasst ist: „Ast jam tempore immemorabili invaluerunt in hac provincia ecclesiastica *quidam ritus*, qui vel in singulis cum Rituali Romano non concordant, vel in eodem non occurrunt, hodiedum autem in usu sunt, quosque abrogare inconsultum censuimus, merito timentes offendiculum grave populi fidelis“²⁾. Dem Papste rieten sie, die Feier der Apostel auf die ganze Kirche auszudehnen. „Denique volumus, *Vobis suadentibus et cohortantibus*, in universum rogari atque orari Cyrillum et Methodium“, sagt Leo XIII. am Schlusse seiner Enzyklika „Grande munus“³⁾. Und endlich hat Fürsterzbischof Fürstenberg dem Werke die Krone aufgesetzt, indem er Velehrad, „den einstigen Sitz unserer heiligen Landespatrone“, wie ein die

¹⁾ Jahrg. VIII, 29, p. 54 ff.; VIII, 31, p. 553 ff.; IX, 34, p. 368 ff.; XI, 44, p. 761 ff.

²⁾ Agenda provinciae ecclesiasticae Moraviae. Cremsirii 1873.

³⁾ Leonis XIII. Ep. encyclicæ, Constitutiones et Ap. Litteræ. Aug. Taur. 1892.

Tat verherrlichender Dithyramben-Artikel rühmte, ankaufte. „Es war schon lange der innige Wunsch des mährischen Klerus, ja des ganzen katholischen Volkes in Mähren, Velehrad zu kaufen“ ¹⁾. Indem Fürstenberg den Wunsch erfüllte, wurde er aus einem „Wiching“ ein „Freund des Volkes“. Dann zogen die *Jesuiten* in das altehrwürdige Velehrad ein und beherrschten von dort und von dem Berge Hostein aus, wie von zwei Zwingburgen, das schöne Land.

Fürsterzbischof Fürstenberg hatte ein reiches Bistum. So konnte er denn auch für den *Peterspfennig* etwas tun. Die Summe, die er jährlich nach Rom sandte, betrug 100,000 Fr. Leo XIII. hoffte, sein Erbe zu werden. Fürstenberg soll auch öfter die Absicht kundgegeben haben, zu gunsten des römischen Stuhles zu testieren. Sein Vermögen wurde auf 25 bis 30 Millionen Gulden geschätzt. Das wäre in der Tat ein schönes Erbe gewesen. Allein das Testament lautete anders. „Zum Universalerben meines Vermögens“, heisst es da, „bestimme ich *die Armen* in der Art, dass meinem Nachfolger im Erzbistum die Verwaltung dieses Vermögens und die Verteilung der jährlichen Interessen zusteht..., jedoch ist es mein Wille, dass nur Arme in Mähren beteiligt werden, nachdem ja das Kapitel seinen Ursprung nur von Mähren hat...“ ²⁾.

So war denn das Ende des Fürsterzbischofs Fürstenberg besser als sein Anfang. Er starb im Jahre 1892, im 80. Lebensjahre.

Pfr. SCHIRMER.

II. — L'ancien-catholicisme et l'ultramontanisme.

Réponse à M. Charles Denis.

Les anciens-catholiques apprendront avec intérêt et plaisir par quels arguments l'éminent directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, M. l'abbé Ch. Denis, prétend les réfuter. Dans le numéro d'août 1904 de sa Revue, traitant « de l'Eglise catholique, de la Renaissance et du Protestantisme », il s'est exprimé ainsi. Qu'il me permette de numéroter ses griefs, pour en faciliter la discussion.

¹⁾ Mähr.-schles. Korresp., d'Elvert, l. c.

²⁾ d'Elvert, l. c.

1. Il dit (p. 622): « Dœllinger, dans son livre *La Papauté*, n'a rien compris à cette loi de l'évolution religieuse, loi impérieuse selon le témoignage de l'histoire, loi d'une évidence aveuglante pour tout critique que ne retient pas la matérialité d'un texte ou d'un fait particulier qui semble la contredire. »

Réponse. — D'abord, quiconque connaît tant soit peu les travaux d'histoire religieuse publiés par Dœllinger, sera surpris d'entendre dire qu'il « n'a rien compris » à la loi de l'évolution religieuse. Pour adresser un tel reproche à un tel homme, et d'une façon aussi absolue, et d'un ton aussi tranchant, il faut être bien sûr de sa propre science et de sa propre autorité en matière d'histoire religieuse. La meilleure excuse de M. Denis, c'est qu'il n'a pas lu les ouvrages de Dœllinger, et que, s'il les a lus, il ne les a pas suffisamment compris. — Ensuite, au lieu de se borner à affirmer « l'évidence aveuglante » de la loi de l'évolution religieuse, son adversaire eût peut-être été plus clair en expliquant en quoi elle consiste. Car il y a évolution et évolution: il y en a une qu'on appelle floraison, fructification, etc., et une autre qu'on appelle dégénérescence, corruption et même putréfaction. Je demande pardon à M. Denis de lui parler de la « matérialité » de ce fait d'ordre naturel, mais il s'impose. De même, dans les choses religieuses et ecclésiastiques, il y a une évolution qui n'est qu'un développement correct, sain, vital, d'une vérité, et il en est une autre qui est la corruption de cette même vérité. Reste à savoir si la Papauté est un développement légitime de l'Eglise chrétienne, ou si elle en est la corruption. M. Denis tient pour sa légitimité. Dœllinger a fait les preuves du contraire. Où sont celles de M. Denis? Je les cherche en vain.

2. La *Papauté* de Dœllinger, dit M. Denis, « laisse l'impression fâcheuse d'un procès fait à quelqu'un à qui on reprocherait de grandir selon les lois de sa croissance naturelle, et à qui on refuserait le droit de devenir un homme sous prétexte qu'on l'a connu à un moment donné enfant ou adolescent. »

M. Denis s'abuse ou s'amuse. Car Dœllinger, loin de reprocher à l'évêque de Rome d'avoir grandi « selon les lois de sa croissance naturelle », lui reproche précisément d'être sorti des lois de sa nature, d'avoir violé les conditions de l'épisco-

pat, et d'être devenu, non pas un homme, mais un « vice-Dieu », ou plutôt une monstruosité dans l'humanité et dans l'Eglise : car un homme qui se dit infailible et détenteur de la puissance divine, est une monstruosité ; rien, dans aucune parole du Christ, dans aucun fait de l'Evangile, n'autorise une telle violation des lois de la nature, de la raison et de la grâce. Au contraire, que de paroles et de faits dans l'Evangile prouvent la faillibilité et la faiblesse de Pierre, que l'on considère si gratuitement, à Rome, comme le prédécesseur de l'évêque de Rome ! Döellinger ne s'est jamais opposé à ce que le pape-enfant devînt homme, mais à ce que, homme, il devînt enfant ; et c'est malheureusement le triste état dans lequel se trouve la papauté actuelle. M. Denis n'en convient-il pas lui-même, lorsque, condamnant la néo-scholastique et les procédés « tout différents » que la Rome moderne préconise, il reproche à ses coreligionnaires « de ne pas se douter que c'est principalement pour ce motif que dans le passé l'Eglise était honorée en paix, tandis qu'aujourd'hui elle est détestée et qu'on lui fait la guerre » (p. 617). Pour être exact, M. Denis devrait dire que si l'Eglise romaine est détestée des uns, elle est encore plus dédaignée et ridiculisée des autres.

3. « Döellinger, continue M. Denis, admet que la reconnaissance de l'autorité morale de l'évêque de Rome existait déjà pendant les trois premiers siècles... Si Döellinger et ses disciples, au lieu de rester fascinés par un historicisme étroit et purement documentaire, avaient vu dans les faits précédents le développement d'un principe un et homogène, l'unité dans la même autorité, l'homogénéité dans son progrès pratique ; si, dis-je, au lieu de juger l'Eglise par son histoire, ils avaient jugé cette histoire par l'Eglise qui l'a causée et authentiquée, ils n'auraient pas tant méconnu la papauté. »

Autant d'erreurs que de mots. D'abord, Döellinger ne parle que d'autorité *morale* dans les évêques de Rome, tandis que M. Denis parle d'autorité *gouvernementale*, ce qui est bien différent. Tous les évêques, dans l'ancienne Eglise, avaient comme tels une autorité morale, car l'épiscopat était un, et l'évêque d'Eugube n'était pas moins que celui de Rome. M. Denis oublie la doctrine des Pères du III^e et du IV^e siècle. Je tombe peut-être dans « un historicisme étroit et purement documentaire » en le lui rappelant ; mais comment écrire

l'histoire sans tenir un compte exact des faits? M. Denis ne remarque pas que, lorsque les évêques d'*Orient* étaient en conflit (et le fait était fréquent, pour ne pas dire constant), il n'était que naturel, et nullement surnaturel, d'en appeler au patriarche d'*Occident* qu'on supposait impartial. Ce n'était là reconnaître une autorité gouvernementale spéciale ni dans sa personne, ni dans son siège. Des faits analogues se passent continuellement dans l'ordre politique et social, sans que personne songe à transformer en monarque absolu celui à qui l'appel a été adressé; pourquoi les théologiens de l'école romaine veulent-ils se faire une logique autre que celle du sens commun, et transformer en principe absolu un simple fait très ordinaire? Le bon sens dit que c'est l'histoire qui prime le dogme, parce que c'est le fait positif qui est la réalité. Nier cette vérité, c'est manquer de sens historique. Rome, si puissante qu'elle soit, ne détruira pas la critique historique actuelle, qui est plus forte qu'elle. M. Denis ne veut pas qu'on juge l'Eglise romaine par son histoire: il se trompe, d'abord comme savant, parce que la raison veut qu'on juge les personnes par leurs actes et les causes par leurs effets, ensuite comme chrétien, parce que le Christ a dit qu'on reconnaît l'arbre à ses fruits. M. Denis suppose une Eglise chargée de juger l'histoire, même la sienne, et de nous indiquer ce que nous en devons prendre (ce qui lui plaît) et ce que nous en devons laisser (ce qui lui est désavantageux). C'est de la pure fantaisie, et si la papauté ne peut se maintenir qu'à cette condition, elle est perdue. Je dis que la supposition de M. Denis est dénuée de tout fondement historique et même dogmatique: car le Christ n'a jamais fondé une Eglise dans les conditions qu'imagine M. Denis; jamais le Christ n'a donné à ses disciples le droit de contredire l'histoire, de ne pas tenir compte des faits; jamais il ne leur a donné le droit de transformer en «un principe un et homogène» ce qui n'est que le produit d'une situation passagère; jamais il ne leur a donné le droit de transformer son Eglise essentiellement religieuse et spirituelle, en une institution de gouvernement temporel et politique, avec un but tout autre et des moyens tout autres. Une telle transformation n'est pas un développement un et homogène, *mais une falsification et une corruption de l'institution première*. Voilà ce que Döllinger et ses disciples ont vu, d'après les principes élé-

mentaires de la science historique; et Rome aura beau faire, elle ne prévaudra pas contre ces principes et contre cette science.

Dœllinger et ses disciples diront toujours que les papes qui ont prévarié sont nombreux; que les conciles œcuméniques qui ont anathématisé le pape Honorius comme hérétique avaient autorité pour le faire, etc., etc. Et en rappelant ces faits que Rome cache, ils ont la conscience d'être dans la vérité et dans la loyauté, et ils sont persuadés que Rome, en faussant l'histoire, marche inévitablement à sa ruine. *Veritas liberabit.*

4. M. Denis continue: « Cette monarchie (des évêques de Rome) s'était-elle réalisée par l'astuce, le mensonge et l'ambition? Oui, répond Dœllinger, et, pour prouver sa thèse, il montre que les papes ont appuyé leurs prétentions sur des documents apocryphes, le faux concile de Sardique, les fausses décrétales, etc., etc. *La critique impartiale donne raison sur ce point aux adversaires de la papauté, et je regrette que les catholiques se résolvent si difficilement à reconnaître des mensonges dans l'histoire de l'Eglise quand ces mensonges sont incontestables* » (p. 623.)

A la bonne heure! Voilà qui est d'un honnête homme. Malheureusement, après l'honnête homme reparaît l'écrivain romaniste. A peine M. Denis a-t-il fait cet aveu qu'il essaie de l'annuler, en imaginant ceci: que, de même que le fait d'être l'aîné de la famille « crée naturellement le droit d'aînesse, c'est-à-dire une prérogative, un privilège, *une autorité et un pouvoir* », ainsi le fait de la primauté du pape lui crée légitimement une monarchie spirituelle et temporelle, infaillible, omnipotente et absolue! Tirer d'un simple fait un prétendu droit, et faire de ce prétendu droit une autorité et un pouvoir, est une parfaite injustice, une illogie manifeste, une violation criante des droits individuels. Notre société a fait justice avec raison du droit d'aînesse, et elle fera de même justice des prétentions injustes de la papauté.

Ce n'est pas tout. L'honorable adversaire de Dœllinger et des anciens-catholiques pousse la naïveté jusqu'à essayer de rendre « en quelque sorte naturelles » la création des documents apocryphes et la fabrication des faux dont Rome a profité pour prétendre à une autorité sur toute l'Eglise. Que des

batteurs de monnaie aient poussé le mercantilisme jusqu'à fabriquer les documents en question, pour en tirer profit, on ne le conçoit que trop : les faux qui ont été fabriqués à Rome ou sous l'influence de Rome sont innombrables. Mais ce qu'il est difficile de concevoir, c'est que des honnêtes gens aient consenti à se servir de ces titres faux (sachant qu'ils étaient faux) pour asseoir sur ces titres une autorité quelconque. Or c'est ce que les évêques de Rome ont fait ; et c'est cette autorité que le parti ultramontain actuel voudrait nous faire accepter comme une autorité *morale, religieuse, sainte, divine, fondée sur la parole du Christ et sur un légitime développement de l'Eglise!* Non, il n'y arrivera pas. L'histoire aujourd'hui est trop claire, pour que les sophismes romains puissent faire longtemps illusion à la conscience publique. Ce qui se développe, c'est, heureusement, la mentalité générale de notre société contemporaine ; et ce développement *scientifique* des esprits finira par mettre à nu le développement *mensonger* de la papauté.

5. M. Denis dit encore : « L'infailibilité s'explique comme le pouvoir temporel et la monarchie pontificale ; elle résulte, dans le domaine de la certitude doctrinale, des mêmes causes » (p. 624).

Très bien. Et voilà pourquoi, en effet, le pouvoir temporel et la monarchie pontificale sont par terre. Et voilà pourquoi l'infailibilité pontificale ne tardera pas à y être également ; déjà même maintenant, quatre-vingt-dix-neuf catholiques-romains sur cent en sourient entre eux, comme les aruspices romains souriaient des poulets sacrés.

6. Et encore : « Les fidèles ont fini par reconnaître que les successeurs de Pierre ont été les seuls à défendre la pérennité du dogme et l'authenticité du dépôt révélé. »

L'histoire démontre, au contraire, que les évêques de Rome — qui ne sont pas plus les successeurs de Pierre que ceux d'Antioche — ont fabriqué et imposé à leurs adhérents des dogmes nouveaux contraires à ce qui avait été cru auparavant, par exemple, l'immaculée-conception et l'infailibilité du pape, qui sont aujourd'hui des dogmes romains, et qui auparavant étaient niés par d'excellents catholiques comme des doctrines erronées. L'histoire démontre que la pérennité du dogme, dans l'Eglise romaine, est un leurre ; que, loin

d'avoir maintenu l'authenticité du dépôt révélé, cette Eglise l'a violé, puisqu'elle y a introduit une quantité d'erreurs. L'histoire démontre que les papes, loin d'avoir été *les seuls* défenseurs de la vérité révélée, en ont été souvent les corrupteurs, et que plusieurs fois ils ont dû être condamnés et déposés comme tels. Ces faits crèvent les yeux.

7. M. Denis écrit : « Si l'impiété de celui-ci, le mensonge de celui-là et l'erreur de cet autre doivent être condamnés, *quelqu'un d'autorisé doit les condamner* » (p. 625). Conclusion : donc le magistère infaillible du pape est nécessaire !

Cette conclusion n'est nullement nécessaire : car, d'abord, l'Eglise et les conciles suffisent amplement pour condamner ce qui est à condamner ; ensuite, les savants ont aujourd'hui assez de moyens de démonstration et de publicité pour éclairer l'opinion publique ; c'est l'autorité de la science, et non celle d'un homme, qui doit désormais condamner l'erreur. Quant aux vétilles de la scolastique, elles se condamnent d'elles-mêmes, et pas n'est besoin d'un pape pour cette besogne. Etrange mentalité, ce besoin de sentir perpétuellement autour de soi un pédagogue et une férule ; ce besoin de réclamer sans cesse la liberté quand on ne l'a pas, et de se forger des chaînes quand on l'a. Quand le clergé catholique-romain sortira-t-il donc enfin de l'enfance et de la servitude, pour n'accepter d'autre Maître doctrinal que le Christ ? Rome l'a tellement habitué à l'esclavage que, même lorsqu'il le maudit, il le défend et ne peut s'en passer ! Serait-il déjà devenu le chien des Ecritures qui ne sait plus aboyer, et qui lèche la main qui le frappe ?

8. Enfin, dernière attaque : « La Réforme a nié la papauté, les Vieux-catholiques ont contesté l'infailibilité ; en réalité tous ont méconnu l'histoire ; ils n'ont pas compris les conditions d'une Eglise catholique. Les circonstances ont pu leur donner les apparences du succès et le vertige d'être dans le vrai. Apparences et vertige ! Il n'y a pas d'Eglise catholique sans le pape, et il n'y a pas de papauté sans son corollaire pratique et doctrinal, l'infailibilité » (p. 626).

A la bonne heure ! C'est crâne, mais c'est archifaux. Il est inexact de dire que les Vieux-catholiques ont « contesté » l'infailibilité : ils l'ont *niée* formellement et de toutes manières. Ils en ont appelé à l'histoire, et ils ont fourni leurs preuves.

N'est-ce pas de l'enfantillage de les accuser d'avoir méconnu l'histoire, quand on est obligé soi-même de reconnaître tous les « faux » sur lesquels est établie la papauté actuelle ? Le catholicisme est l'universalisme, tandis que le romanisme n'est qu'un particularisme. Les conditions de l'Eglise catholique sont connues, les Pères et les conciles œcuméniques les ont mises en lumière ; or ce sont précisément ces conditions catholiques, ce critérium catholique, que les ultramontains violent. Quant au « vertige » dont notre honorable adversaire nous croit frappés, nous pouvons l'assurer qu'en cette affaire, si quelque tête tourne, ce n'est pas la nôtre. Il prétend qu'il n'y a pas d'Eglise catholique sans le pape ; c'est un vieux cliché qui est en train de disparaître. Nous prouvons, au contraire, par l'histoire des huit premiers siècles et même par des faits incontestables du moyen âge et des temps modernes, que la papauté actuelle est anticatholique, et que, pour être catholique, il faut, non pas être avec le pape, mais *contre le pape*. Si l'infailibilité est le corollaire de la papauté, comment se fait-il que, du IX^e siècle au XIX^e, la papauté ait été tenue pour faillible, et que, de fait, elle l'ait été si souvent ?

Que notre honorable contradicteur y prenne garde, si la papauté est infailible, il ne tardera pas à être mis une seconde fois par elle dans la nécessité de se soumettre ou de se démettre : car — qu'il ne se fasse pas illusion — il contre-carre, dans le détail et d'une manière radicale, le développement historique de la théologie romaniste ; or c'est là un point capital pour Rome, et, s'il était logique avec sa manière erronée d'entendre le « développement », ce devrait être aussi un point capital pour lui. Se soumettre à une autorité qu'on déclare infailible, et continuer à faire des aveux et à émettre des doctrines qui la discréditent et la sapent par la base, c'est un jeu qui, dans le monde de la science et de la conscience, n'est plus pris au sérieux par personne.

E. MICHAUD.

III. — La Petite Eglise de Lyon.

M. Sébastien Charléty a publié, dans la « Revue de Paris » (15 novembre 1904), une très intéressante étude sur *La Petite Eglise de Lyon*. Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié

l'étude de M. le D^r Chrétien sur *Le Centenaire de la Petite Eglise* (v. la *Revue* de janvier 1904, p. 94-103); ils liront avec intérêt les détails suivants.

D'après M. Charléty, la plupart des membres de la Petite Eglise de Lyon sont de condition modeste, même pauvres et occupés des soucis matériels de la vie. Ils n'ont pas de chefs pour maintenir la discipline, pas de clergé pour conserver les traditions. Et ces croyants sans prêtres sont immuables dans leur foi; ces isolés qui ne font pas un adepte ne sont entamés ni par le rationalisme des savants, ni par les séductions des Eglises voisines (p. 391). Nous les signalons à ceux des théologiens orientaux qui s'imaginent que tous les Occidentaux sont ou des voltairiens ne croyant à rien, ou des ultramontains ne croyant qu'au pape, ou des protestants ne croyant qu'à la Bible (et encore!). Les vrais « catholiques » sont plus ou moins cachés, plus ou moins nombreux, mais ils existent; et quand l'heure du réveil sonnera, ils reparaîtront. La Petite Eglise de Lyon n'en est qu'une très petite fraction.

Elle se distingua d'abord par son opposition contre le concordat de 1801. On sait que 38 évêques sur 81 refusèrent de donner au pape la démission qu'exigeait le bref *Tam Multa* du 15 août 1801; ils dénièrent à Rome le droit de bouleverser l'Eglise de France. On les appelait à Lyon et on les appelle encore « jansénistes ». Ils protestent, et s'en réfèrent généralement à Bossuet ou au Concile de Trente, sans préciser. Au fond, ce sont des gallicans, à la fois conservateurs et libéraux, à l'instar de l'évêque Malvin de Montazet, qui combattit la bulle *Unigenitus* et qui supprima dans son diocèse la signature du Formulaire. Voir son Catéchisme, 1767, et son Bréviaire, 1770. Les livres de Quesnel et de Duguet étaient très lus chez eux. L'œuvre des « convulsions » y eut même des partisans. Le successeur de Montazet, l'évêque de Marbeuf, les combattit. Ils lui résistèrent non moins qu'à la Constitution civile du clergé. « Pendant la campagne de déchristianisation, ils donnèrent l'exemple des rendez-vous nocturnes dans les chapelles abandonnées, des cérémonies secrètes, des messes dites, à la lueur d'un cierge, dans les granges. Leurs croyances s'exaltèrent à ces pratiques mystérieuses, et, sans doute, les liens personnels qui les unissaient en furent resserrés. Ils avaient, à la fin du Directoire, le sentiment que leur résistance

avait sauvé le dépôt sacré de la religion : cette première victoire, à leurs yeux, en assurait une autre, celle qui rétablirait dans leurs pouvoirs et leurs dignités le Roi et l'Eglise » (p. 394).

Le Concordat de 1801 les bouleversa et les divisa. Quelques-uns se résignèrent, mais furent toujours tenus pour suspects par l'administration ecclésiastique. Les autres protestèrent et préférèrent aux nouvelles églises concordataires « les forêts, les montagnes, les prisons; » en 1832, ils n'avaient plus d'évêques ni de prêtres. Ils s'en passèrent, lisant entre eux les lettres pastorales de leurs ecclésiastiques défunts, et récitant pieusement leurs anciennes prières. En 1868, quand parut la bulle *Æterni Patris* qui convoquait le concile du Vatican, ces nouveaux appelants réimprimèrent leurs *Réclamations* de 1803, et espérèrent que Rome aurait égard « à ces gardiens et à ces messagers de l'ancien épiscopat ». Il n'en fut rien. Qui songeait à Rome à blâmer Pie VII ? En 1892, le cardinal Foulon réussit à gagner le principal membre de la Petite Eglise, Marius Duc. Ses anciens coreligionnaires n'eurent pas un mot de blâme contre lui ; mais, loin d'être ébranlés par sa défection, ils rééditèrent en 1898 les textes fondamentaux de leur foi « pour l'instruction et l'édification de quelques-uns. »

Lyon compte encore environ 400 membres de la Petite Eglise, non compris les campagnards. La plupart des Lyonnais « jansénistes » sont des ouvriers tisseurs de la Croix-Rousse ; quelques-uns sont aisés, même rentiers. Ils n'ont pas de chapelles ; leur culte est domestique. Ils ne font jamais étalage de leurs croyances. « Leur vie privée est simple et austère. Ce sont de très honnêtes gens, très scrupuleux. Ils proscrivent la danse et les distractions « opposées à l'esprit du christianisme. » — « Le jansénisme leur donne l'inébranlable conviction qu'ils ont d'être dans la vérité. D'autres se décourageraient d'être si peu nombreux : eux, persuadés que le grand nombre sera réprouvé, que bien peu d'âmes feront leur salut, ne s'étonnent pas d'être une poignée, et remercient Dieu de leur avoir conservé une foi pure (p. 399-401)... On ne s'étonne pas outre mesure de leur attitude bizarre... On leur reconnaît tacitement le droit d'être méfiants et ombrageux ; des légendes racontent qu'ils ont jadis beaucoup souffert... Comme ils sont de relations sûres et qu'ils manquent radicalement de ferveur

prosélytique, ils vivent en paix avec leurs voisins... Ainsi s'explique que, de notre temps et dans une région plus traversée et plus agitée que toute autre par les grands courants d'idées modernes où, pour l'immense majorité, le rationalisme est généralement la première forme de l'adhésion à ces idées, il subsiste des îlots où se rencontrent des catholiques ardents, scrupuleux, dévots, qui naissent et meurent sans entrer à l'église » (p. 404).

Tout lecteur impartial et attentif devra conclure du fait de l'opiniâtre persévérance de cette Petite Eglise de Lyon : qu'il y a des catholiques, voire même — pour employer les expressions de M. Charléty — des « catholiques ardents, scrupuleux et dévots », qui le sont *sans le pape et même contre le pape* ; que la croyance et la soumission au pape ne sont donc ni la marque, ni la condition du catholicisme ardent, scrupuleux et dévot ; que la foi et la piété, la morale, la justice et la charité peuvent donc s'alimenter dans un culte catholique autre que celui de Rome ; que Rome n'en a donc pas le monopole ; que de tels catholiques, loin d'être des révolutionnaires, sont des conservateurs, même extrêmes, incapables d'avoir innové et d'avoir créé une nouvelle conception de l'Eglise catholique ; que, par conséquent, celle qu'ils ont, est bien réellement celle qu'ils avaient déjà sous l'ancien régime ; que, par conséquent, le catholicisme ultramontain *actuel* est bien réellement un catholicisme *contraire à l'ancien*. Que ceci suffise pour éclairer les catholiques-romains qui veulent être fidèles à l'Eglise catholique à laquelle ont appartenu leurs ancêtres. N'est-il pas évident que leur bonne foi a été surprise ? Le catholicisme « obstiné » de la Petite Eglise n'en est qu'une preuve entre mille, mais une preuve objective, facile à constater, à la portée de quiconque veut voir.

E. MICHAUD.
